

premier ministre (M. Pearson) que nous sommes très heureux de le voir de retour parmi nous et que nous apprécions beaucoup sa présence à la Chambre, car il se conduit toujours avec dignité et amabilité. Je puis l'assurer que nous savons l'apprécier. Il est également à noter que les membres du cabinet ont manqué sa présence, qu'ils ont été pris au dépourvu à plusieurs reprises et qu'ils ont évité le plus possible de répondre aux questions posées à la Chambre. Nous espérons qu'avec le retour de leur chef, les ministres du cabinet libéral sauront retrouver leur aplomb, leur entrain et donner les réponses auxquelles nous avons droit.

J'aimerais signaler, en passant, qu'à l'occasion du retour du premier ministre, le ministre des Finances lui a payé une traite; non pas une traite au «Gordon's dry gin» mais une traite à la «Gordon dry tax.»

Monsieur l'Orateur, il y a une note du critique financier du parti conservateur que je vais soulever avant de faire des observations au sujet de la nouvelle résolution que vient de nous présenter le ministre des Finances. Il n'a pas manqué l'occasion de dire que nous avions appuyé le gouvernement lors de l'adoption du budget. En cela, je voudrais le détromper un peu. Nous n'avons pas appuyé le gouvernement, nous lui avons donné l'occasion de soumettre ses résolutions, ses crédits budgétaires au comité plénier de la Chambre, afin que nous puissions faire des suggestions susceptibles de l'améliorer, même si ce n'est qu'un peu, comme cela s'est produit ce soir. D'ailleurs l'opposition conservatrice semble oublier que toute l'année dernière, nous l'avons appuyée jusqu'en février, alors que nous avons succombé sous ce lourd fardeau.

Nous sommes prêts à donner une chance à quelque parti que ce soit de présenter de la législation et de soumettre à la Chambre les questions qui sont susceptibles de l'intéresser.

Nous allons faire des suggestions et nous espérons qu'elles seront bien accueillies.

Parmi les changements qui ont été suggérés ce soir, il y en a d'ordre administratif, quelques détails de délais sont changés. A notre avis, très peu est changé dans le budget. Cependant, deux choses méritent notre attention et nous avons cru bon de les relever. Dans sa déclaration, le ministre des Finances mentionne que la taxe de 11 p. 100 ne s'appliquera pas à la construction d'écoles, de collèges, d'universités et autres édifices du même genre. A ce sujet, nous ne pouvons que féliciter le gouvernement et nous croyons que c'est là une bonne attitude, mais il a oublié des items. Il était question d'exempter de cette taxe de 11 p. 100 les constructions d'églises,

de monastères et autres; le ministre des Finances a passé outre à ce domaine.

J'observe également que des personnalités politiques au Canada avaient réclamé l'exemption de cette taxe de 11 p. 100 pour les travaux de construction dans le domaine des municipalités, des sociétés provinciales de la Couronne, ainsi que le domaine provincial.

Il y a quelques jours à peine, M. René Lévesque déclarait que cette taxe nous paralyserait et mentionnait qu'elle coûterait durant les cinq prochaines années entre 25 et 60 millions à la province de Québec. Qu'est-ce que le ministre des Finances ou le gouvernement actuel peut répondre à un homme dans la province de Québec qui cherche à développer l'industrie?

Après les décisions qu'il a annoncées ce soir, que va répondre le gouvernement actuel au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui déclarait récemment que la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction allait entraîner une dépense supplémentaire de \$30 millions pour la ville de Montréal, au cours des cinq prochaines années? Quelle sera la réponse du ministre des Finances à la CTC ou à la Confédération des syndicats nationaux? On retarde bien l'imposition de la taxe, on échelonne son application, mais j'espère que le délai que le ministre des Finances s'est accordé lui permettra de constater que cette taxe est réellement néfaste à l'économie du pays et qu'il la supprimera.

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de me contenter de critiquer, car je voudrais aider le ministre des Finances à trouver une solution. Il ne faut pas se contenter de critiquer, il faut trouver des solutions. On constate qu'il est dans un dilemme, et ce dilemme, il le résume dans une phrase de son discours. Voici:

Il va sans dire que toute imposition de taxe soulève toujours des objections, même de la part de ceux qui sont les plus chauds partisans d'un budget équilibré.

Bref, on constate que le ministre des Finances n'a que deux choix: les taxes ou les déficits budgétaires. Or, le déficit budgétaire, cela veut dire des dettes, et les dettes, cela veut dire un intérêt élevé. Et que dire de la somme de 918 millions que nous allons payer en intérêt, cette année, sur la dette actuelle!

Monsieur l'Orateur, je ne sais trop si c'est volontaire ou non, mais je suis d'avis que le ministre des Finances a limité son champ d'action à deux domaines, nommément des taxes et des déficits, c'est-à-dire des dettes. Je me demande pourquoi le ministre des Finances, qui est reconnu par tous les citoyens du pays comme un homme intelligent, ne cherche pas une troisième voie ou n'essaie pas de trouver une solution au problème auquel nous faisons face à l'heure actuelle? Pourquoi